



Le Ministre annonce la catégorie B pour le CEA

Ce jour, le Garde des Sceaux, Eric DUPONT-MORETTI, accompagné du ministre de la Transformation et de la Fonction Publique, Stanislas GUERINI, était en déplacement à l'ENAP pour l'entrée en formation de la 215^{ème} promotion d'élèves surveillants.

Après avoir salué l'ensemble des personnels, il s'est lancé dans une allocution d'une dizaine de minutes.

Voici ce qu'il en ressort de son discours. Il a une nouvelle fois indiqué depuis sa mise en place en 2020, il n'a eu de cesse d'obtenir des budgets conséquents pour notre ministère en rappelant une réforme d'ampleur sur la fusion des grades de surveillant et brigadier.

La **CGT Pénitentiaire** attendait donc des annonces au-delà de la dernière fusion surveillants / brigadiers avec une réforme d'envergure comme présentée à l'automne 2022.

Le ministre nous déclare donc le passage en catégorie B pour le CEA et le passage en catégorie A pour le personnel de commandement.

Sauf, car il y a toujours un sauf, le ministre met dans la boucle l'ouverture de la contractualisation aux agents du CEA ce qui signifie que le recrutement ne se limitera pas aux seuls détenteurs du baccalauréat.

Les discussions vont s'ouvrir très prochainement.

Ceci étant dit, la CGT Pénitentiaire a enfin été entendue. Depuis 2002, elle revendique la catégorie B pour les personnels de surveillance. 20 ans de lutte acharnée où elle apparaissait comme utopiste sur le sujet. C'est une reconnaissance, non seulement pour les agents qui ont toujours soutenu la revendication de la CGT Pénitentiaire, mais également pour nos militants qui ont toujours été investis pour gagner cette catégorie B.

C'est chose faite mais la **CGT Pénitentiaire** reste prudente aux effets d'annonce et sera très attentive à la question des contractuels .

À une annonce d'envergure, nous attendons des mesures d'envergure, si les proches du ministre nous le garantissent, c'est avec impatience que nous scruterons les détails de cette avancée historique.